

Sommaire

BREVE DE LA SEMAINE

Agriculture

Concurrence

Consommation

Droits fondamentaux

Environnement

Fiscalité

Institutions

Marché intérieur

Relations extérieures

Commission « Barroso II » / Auditions et questions écrites / Report du vote d'approbation (12-13 janvier)

Le Parlement européen auditionne, depuis le 11 janvier dernier, l'ensemble des [Commissaires désignés](#). Il devait procéder à un vote d'approbation de la nouvelle Commission le 26 janvier. Toutefois, à la suite du retrait de la candidature de Madame Rumiana Jeleva pour le portefeuille de l'aide humanitaire, la Bulgarie a proposé le nom de Madame Kristalina Georgieva pour la remplacer. L'investiture du nouveau collège de la Commission sera donc retardée. Le vote d'approbation par le Parlement, qui porte sur l'ensemble du collège, pourrait à présent être organisé le 9 février prochain, après l'audition de Madame Georgieva. (RR/MR)

Nos manifestations : Réservez d'ores et déjà vos dates pour l'année 2010.
 (programmes à venir prochainement)

Vendredi 19 mars 2010



Droit européen de la Santé

Vendredi 18 juin 2010



Les procédures européennes non contentieuses

Vendredi 8 octobre 2010



Droit européen de la famille : Les instruments de la coopération judiciaire

Vendredi 26 novembre 2010 Les derniers développements du droit communautaire de la Concurrence

Appels d'offres

Autres manifestations

* Les brèves suivies d'un astérisque feront l'objet d'un développement détaillé dans le prochain numéro de l'*Observateur de Bruxelles*

AGRICULTURE

Lait et produits laitiers / Promotion / Programme de cofinancement / Approbation (19 janvier)

La Commission européenne a approuvé, le 19 janvier dernier, 13 programmes mis en œuvre dans 11 Etats membres, dont la France, afin d'encourager la consommation de lait et de produits laitiers dans l'Union européenne. Les programmes sélectionnés, d'une durée de trois ans, sont dotés d'un budget total de 35,8 millions d'euros, dont 17,9 millions d'euros sont financés par l'Union européenne. (JMLB)

[Haut de page](#)

CONCURRENCE

Feu vert à l'opération de concentration SITA / PAPREC / FPR (7 janvier)

La Commission européenne a décidé, le 7 janvier dernier, de [ne pas s'opposer au projet de concentration](#) par lequel l'entreprise SITA France (France), contrôlée par Suez Environnement, et PAPREC Plastiques (France) contrôlée par PAPREC France, acquièrent le contrôle de France Plastiques Recyclage SAS (FPR, France) par achat d'actions. La société SITA France est active dans le domaine du recyclage de déchets comprenant la collecte et le traitement des déchets. La société PAPREC Plastiques est active dans le secteur du recyclage de déchets et particulièrement du plastique. L'entreprise FPR est active dans le domaine du traitement des bouteilles de plastique en polyéthylène téréphtalate. (RR)

Feu vert à l'opération de concentration Alstom Holdings / Alstom Hydro Holding (13 janvier)

La Commission européenne a autorisé, le 13 janvier dernier, l'opération de concentration par laquelle l'entreprise Alstom Holdings (France) entend acquérir le contrôle de l'entreprise Alstom Hydro Holding (France). Alstom est un groupe international d'entreprises dont la principale activité consiste à fournir des équipements et des services destinés à la production d'électricité et au transport ferroviaire. Alstom Hydro est une entreprise présente sur le marché des solutions et services dans le domaine de l'hydroélectricité. (JMLB)

Feu vert à l'opération de concentration AXA LBO FUND IV / Home Shopping Europe (15 janvier)

La Commission européenne a autorisé, le 15 janvier dernier, l'opération de concentration par laquelle l'entreprise AXA LBO FUND IV (France), contrôlée par Axa international, entend acquérir le contrôle de l'entreprise Home Shopping Europe GmbH (Allemagne). AXA LBO FUND IV est un fonds de participation dans des entreprises. AXA est un groupe international offrant des assurances vie et non vie et des services financiers. Home Shopping Europe est spécialisée dans le télé-achat et la vente par Internet. (JMLB)

Feu vert à l'opération de concentration SFR Développement-Europ Assistance Holding / Océalis (15 janvier)

La Commission européenne a autorisé, le 15 janvier dernier, l'opération de concentration par laquelle les entreprises SFR Développement (France) et Europe Assistance Holding (France) entendent acquérir l'entreprise Océalis par achat d'actions. SFR Développement est active dans l'investissement dans des sociétés nouvelles liées aux activités du mobile et de l'Internet. Europe Assistance Holding est active dans la réalisation des opérations d'aide, d'assistance ou de conseil à des personnes physiques ou morales, en France ou à l'étranger. Océalis est une entreprise de prestation de services et de téléassistance. (JMLB)

Notification préalable de l'opération de concentration BNP Paribas / Dexia Epargne Pension (15 janvier)

La Commission européenne a reçu notification, le 8 janvier dernier, d'un [projet de concentration](#) par lequel l'entreprise BNP Paribas Assurance (France), contrôlée par le groupe BNP Paribas (France), acquiert le contrôle de la société Dexia Epargne Pension (France) par achat d'actions. La société BNP Paribas Assurance est une filiale de BNP Paribas spécialisée dans les assurances vie et non vie. La société Dexia Epargne Pension est présente dans le secteur des assurances vie en France. Les tiers intéressés sont invités à soumettre leurs observations éventuelles avant le 25 janvier 2010, par télécopie au 00 32 2 296 43 01 ou 00 32 2 296 72 44, ou par courrier, sous la référence COMP/M.5764 - BNP Paribas/Dexia Epargne Pension, à l'adresse suivante : Commission européenne, DG Concurrence, Greffe des concentrations, B-1049 Bruxelles. (RR)

Notification préalable de l'opération de concentration T-Mobile / Orange (11 janvier)

La Commission européenne a reçu notification, le 11 janvier dernier, d'un [projet de concentration](#) par lequel les entreprises France Télécom SA (« FT », France) et Deutsche Telekom AG (« DT », Allemagne), acquièrent le contrôle en commun d'une société nouvellement créée constituant une entreprise commune

en associant à cette entreprise commune Orange UK et T-Mobile UK, leurs filiales respectives qu'elles détiennent à 100 %. FT et DT sont actives dans la prestation de services intégrés de télécommunications et de technologies de l'information. Orange UK et T-Mobile UK sont actives dans la prestation de services de téléphonie mobile au Royaume-Uni. Les tiers intéressés sont invités à soumettre leurs observations avant le 27 janvier 2010, par télécopie au 00 32 2 296 43 01 ou 00 32 2 296 72 44, ou par courrier, sous la référence COMP/M.5650 - T-Mobile/Orange, à l'adresse suivante : Commission européenne, DG Concurrence, Greffe des concentrations, B-1049 Bruxelles. (EK)

Transport maritime / Projet « Baltic Max Feeder » / Procédure formelle d'examen (15 janvier)

La Commission européenne a annoncé, le 15 janvier dernier, avoir ouvert une procédure formelle d'examen concernant le projet « Baltic Max Feeder » en vertu duquel les propriétaires européens de navires ont convenu de prendre collectivement en charge les coûts afférents au désarmement des navires de collecte qui enlèvent les conteneurs dans différents ports et les transportent vers de grands terminaux. La Commission craint que ce projet n'entraîne une réduction de la capacité des navires de collecte en Europe, ce qui pourrait engendrer une hausse de leur taux d'affrètement. Cette procédure, ouverte au titre de l'article 101 TFUE relatif aux ententes, ne signifie pas que la Commission dispose de preuves concluantes attestant d'une infraction, mais qu'elle mènera une enquête approfondie sur cette affaire. (EK)

[Haut de page](#)

CONSOMMATION

Pratiques commerciales déloyales / Jeu promotionnel / Conditions / Arrêt de la Cour (14 janvier)*

La Cour de justice de l'Union européenne s'est prononcée, le 14 janvier dernier, sur la conformité d'une participation des consommateurs à un jeu promotionnel au regard des règles relatives aux pratiques déloyales. (*Zentrale zur Bekämpfung unlauteren Wettbewerbs eV contre Plus Warenhandels-gesellschaft mbH*, aff. [C-304/08](#)). Selon la Cour, la [directive 2005/29/CE](#) relative aux pratiques commerciales déloyales des entreprises vis-à-vis des consommateurs dans le marché intérieur doit être interprétée en ce sens qu'elle s'oppose à une réglementation nationale qui prévoit une interdiction de principe des pratiques commerciales faisant dépendre la participation des consommateurs à un concours ou à un jeu promotionnels de l'acquisition d'un bien ou d'un service, sans tenir compte des circonstances spécifiques du cas d'espèce. (MR)

[Haut de page](#)

DROITS FONDAMENTAUX

Russie / Projet de loi / Ratification / Protocole 14 CEDH (15 janvier)

La Douma d'Etat de la Fédération de Russie a voté, le 15 janvier dernier, un [projet de loi](#) de ratification du [Protocole 14](#) à la Convention européenne des droits de l'Homme et des libertés fondamentales. Ce projet de loi ouvre la voie à l'entrée en vigueur du Protocole, déjà ratifié par les 46 autres Etats contractants. Ce protocole prévoit notamment de nouvelles procédures destinées à augmenter l'efficacité de la Cour européenne des Droits de l'Homme. Le protocole est déjà en application dans de nombreux Etats à la suite de la réunion des ministres du Conseil de l'Europe de Madrid le 12 mai 2009. (MR)

[Haut de page](#)

ENVIRONNEMENT

Biodiversité / Communication / Publication (19 janvier)

La Commission européenne a publié, le 19 janvier dernier, une [communication](#) concernant la perspective et les objectifs de l'Union européenne (UE) en matière de biodiversité. Soulignant les défis auxquels font face l'UE et les Etats Membres en termes de protection des écosystèmes et de la biodiversité, la Commission prend la mesure des conséquences d'une inertie éventuelle de l'Union. Elle développe quatre options envisageables pour relever ces défis dans la période 2010-2050 : ralentir significativement le rythme de perte de biodiversité et de services écosystémiques ; enrayer la perte de biodiversité et de services écosystémiques dans l'UE ; enrayer la perte de biodiversité et de services écosystémiques dans l'UE d'ici à 2020 et assurer leur rétablissement dans la mesure du possible ; et renforcer la contribution de l'UE à la prévention de la perte de biodiversité. La Commission annonce enfin la poursuite de ses travaux et une consultation des parties prenantes afin de définir la stratégie à adopter au niveau international. (RR)

[Pour plus d'informations](#)

[Haut de page](#)

TVA / Directive / Publication (15 janvier)

La [directive 2009/162/UE](#) modifiant diverses dispositions de la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée a été publiée, le 15 janvier dernier, au Journal officiel de l'Union européenne. Elle est entrée en vigueur le jour de sa publication et devra être transposée par les Etats membres avant le 1^{er} janvier 2011. (MR)

[Haut de page](#)

INSTITUTIONS**Méiateur européen / Election (20 janvier)**

Le Parlement européen a élu, le 20 janvier dernier, Monsieur Nikiforos Diamandouros pour un nouveau mandat de cinq ans au poste de Méiateur européen. Les priorités du Méiateur pour son mandat sont : assurer que les citoyens puissent bénéficier pleinement du Traité de Lisbonne et de la Charte des Droits Fondamentaux ; renforcer la « culture de service » aux citoyens au sein de l'administration de l'Union européenne ; optimiser l'efficacité du bureau du Méiateur. (JMLB)

[Haut de page](#)

MARCHE INTERIEUR**Secteur financier de détail / Vente croisée / Pratiques commerciales déloyales / Consultation (15 janvier)**

La Commission européenne a lancé le 15 janvier dernier, une consultation sur les ventes croisées et les pratiques commerciales déloyales dans le secteur financier de détail. Cette consultation avait été annoncée dans le [Livre blanc](#) sur l'intégration du marché européen du crédit hypothécaire de 2007. L'objectif de cette première consultation était de dresser une liste des pratiques commerciales déloyales et de vente croisée dans les 27 Etats Membres dans le secteur financier de détail (services bancaires, d'assurances, d'investissement et de paiement) tout en analysant leur impact, qualitativement et quantitativement, sur le marché. La présente consultation vise à évaluer plus précisément l'impact de ces pratiques sur les consommateurs et à envisager une éventuelle réponse au plan législatif. Les tiers intéressés sont invités à soumettre leurs observations avant le 14 avril 2010. (RR) [Pour plus d'information](#)

[Haut de page](#)

RELATIONS EXTERIEURES**Subventions / Intégration / Pays tiers / Appel à propositions (16 janvier)**

La Commission européenne a lancé, le 16 janvier dernier, un appel à propositions afin d'octroyer des subventions à des actions de soutien de la politique d'intégration des ressortissants de pays tiers. Le montant indicatif total des subventions s'élèvera à 4,58 millions euros. Le texte de l'appel, le formulaire de candidature et tous les autres documents pertinents sont disponibles en anglais sur le site Internet de la Direction générale de la justice, de la liberté et de la sécurité de la Commission :

http://ec.europa.eu/justice_home/funding/integration/funding_integration_en.htm (JMLB)

[Haut de page](#)

Les appels d'offres repris ci-dessous ont été sélectionnés par la Délégation des Barreaux de France parmi les appels d'offres publiés au Journal officiel de l'Union européenne série S.

Il est possible de consulter en amont, avant la publication des appels d'offres, les programmes d'aide extérieure financés par la Commission européenne sur le site de la Représentation permanente de la France à Bruxelles : <http://www.rpfrance.org/cec/homecec.htm>.

France / Paris / Services de conseils et de représentation juridiques (21 janvier)

La Caisse nationale des allocations familiales a publié, le 21 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services d'assistance, de conseils et de représentation juridique (*réf. 2010/S 14-018079, JOUE S 14, du 21 janvier 2010*). Le marché est divisé en 11 lots qui correspondent au droit privé, au droit public, au droit social, au droit de l'immobilier, au droit pénal, au droit de la propriété intellectuelle et industrielle, au droit européen et communautaire, au droit des affaires, au droit de la sécurité sociale et de l'action sociale, au conseil et à la représentation juridique devant la Cour d'appel de Paris ainsi qu'aux conseils et à la représentation juridiques au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation. La date limite de réception des offres est fixée **au 23 février 2010 à 15h.** (JMLB)

France / Saint-Germain-en-Laye / Services de conseil juridique (16 janvier)

Le Centre Hospitalier Intercommunal de Saint-Germain-en-Laye a publié, le 16 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services d'assistance juridique pour la passation de marchés publics et de conseils juridiques (*réf. 2010/S 11-013905, JOUE S 11, du 16 janvier 2010*). Le marché est divisé en deux lots intitulés « conseil marchés publics » et « conseil à l'élaboration de la politique sécurité des données ». La date limite pour la réception des demandes de documents est fixée **au 28 janvier 2010 à 11h.** La date limite pour la réception des offres est fixée **au 5 février 2010 à 16h.**

Irlande / Dublin / Services juridiques (21 janvier 2010)

La « National Development Finance Agency for and on behalf of the Irish Prison Service » a publié, le 21 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils juridiques et de représentation légale (*réf. 2010/S 14-018164, JOUE S 14, du 21 janvier 2010*). La langue de travail devant être utilisée est l'anglais. La date limite de réception des offres est fixée **au 1^{er} mars 2010 à 12h.** (JMLB)

Roumanie / Craiova / Services juridiques (20 janvier)

La « Compania Nationala de Autostrazi si Drumuri Nationale SA » a publié, le 2 janvier dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2010/S 13-016819, JOUE S 13, du 20 janvier 2010*). La langue de travail devant être utilisée est le roumain. La date limite de réception des demandes de documents est fixée **au 2 mars 2010 à 15h30.** La date limite de réception des offres est fixée **au 3 mars 2010 à 9h30.** (JMLB)

[Haut de page](#)

AUTRES MANIFESTATIONS ET PUBLICATIONS

CONFERENCE : DEMAIN LA CONCURRENCE

Paris le 15 février 2010 de 8h30 à 20h00
Salle Victor Hugo, 101 rue de l'Université

[Programme en ligne](#)
[Bulletin d'inscription](#)



[Haut de page](#)

Recevoir gratuitement L'Europe en Bref

Merci de nous faire parvenir vos coordonnées électroniques à l'adresse suivante : valerie.haupt@dbfbruxelles.eu.

« L'Europe *en Bref* » est aussi disponible en allemand et en espagnol. Ces versions sont adaptées à l'actualité communautaire et nationale de ces pays. Vous pouvez les obtenir sur simple demande auprès du DeutscherAnwaltverein (bruessel@eu.anwaltverein.de) ou bien directement sur le site Internet : [Europa im Überblick](#) et du Consejo General de la Abogacía española (bruselas@cgae.es).

Equipe rédactionnelle :

Dominique **VOILLEMOT**, Président, Hélène **BIAIS**, Avocate au Barreau de Paris établie à Bruxelles, Charlotte **VARIN**, Avocate au Barreau de Paris, Emmanuel **KATRAKIS**, Juriste, Jean-Marie **LE BRUN**, Romain **RARD** et Mathieu **ROUILLARD**, Elèves-Avocats.

Conception :

Valérie **HAUPERT**



S'abonner à L'Observateur de Bruxelles

Pour plus d'informations sur l'actualité européenne, nous vous invitons à vous abonner à notre revue trimestrielle « L'Observateur de Bruxelles » (118.12 euros HTVA) :

<http://www.dbfbruxelles.eu/observateur.html>

L'Observateur de Bruxelles n°78 est paru :

Dossier spécial : « Le droit européen de l'immigration »

Contactez-nous !

Bulletin d'inscription à l'Observateur de Bruxelles (cliquer [ici](#))

LE MANDAT D'ARRÊT EUROPEEN
Sophie Bot

LE MANDAT D'ARRÊT EUROPEEN

Sophie Bot

Collection de la Faculté de Droit, d'Économie et de Finance de l'Université du Luxembourg

Information et commandes : www.larcier.com

Nouveauté

DELEGATION DES BARREAUX DE FRANCE – AISBL – L'EUROPE EN BREF N° 551 – 22/01/2010
Tél : 0032 2 230 83 31 – Fax : 0032 2 230 62 77 – dbf@dbfbruxelles.eu – www.dbfbruxelles.eu